



RÉSIDENCE JULES SÉGUÉLA SALLES D'AUDE



Reconnue d'utilité publique

BIENVENUE À VOUS !



Toutes les équipes de la résidence *Jules Séguéla* vous souhaitent la bienvenue. Chaque personne est là pour que votre installation et votre quotidien se passent au mieux et que la prise en charge de vos soins se déroule dans le confort et la sécurité.

Les informations de ce livret vont vous permettre de mieux connaître l'organisation de la résidence, la manière dont se déroulent les repas, les activités qui vous sont proposées et les modalités de prise en charge des soins. Nous vous invitons à le lire, et en parler avec vos proches. Nous sommes là pour répondre en détail à vos questions.

Confort, sécurité et bien-être sont les buts de notre travail et de notre présence auprès de vous, n'hésitez donc pas à nous solliciter.

La direction

DOUCEUR DE VIE



Située à Salles d'Aude, entre Narbonne et la mer, la résidence entretient des relations suivies avec les écoles, les associations, qu'elle invite régulièrement à venir vous rencontrer.

Jules Séguéla, né à Salles d'Aude, fit un legs à la commune et la résidence porte son nom et son souvenir.

Vous êtes 70 résidents à y vivre de manière permanente

Un espace particulier accueille 14 personnes désorientées qui souffrent de retard mental. La communication, l'accompagnement, les animations proposées et les soins sont organisés et adaptés en fonction de la maladie de ces personnes.

Les membres de l'équipe ont tous des compétences et un métier différents pour que, de l'assistante administrative au médecin, de l'agent d'entretien à l'aide-soignante, vous soyez chaleureusement entouré(e) et que votre vie quotidienne se déroule dans le respect de vos droits.

CHEZ VOUS, POUR VOUS



D'une superficie de 20 m², les 70 chambres sont toutes équipées d'une salle d'eau adaptée à votre confort, avec lavabo, douche avec siphon de sol et toilettes.

Si les gestes quotidiens et les déplacements vous sont devenus difficiles, les aides-soignants vous aideront dans les actes de la vie de tous les jours.

Pour vous sentir en toute sécurité dans votre chambre, vous avez à votre disposition un système d'appel d'urgence. Vous pouvez entrer en contact aussi souvent que nécessaire avec une personne de l'équipe.

Télévision et téléphone peuvent être installés si vous le désirez. L'installation de ces appareils sera effectuée par l'agent d'entretien de l'établissement ; vous devrez apporter votre téléviseur, mais le poste téléphonique est fourni par l'établissement.

Aménagée avec du mobilier et notamment un lit spécialement adapté aux difficultés de l'âge, cette chambre est la vôtre, aussi vous pouvez vous y installer avec votre petit mobilier et vos objets personnels.

Dans votre chambre, vous êtes chez vous, vous y recevez votre famille ou vos amis, quand vous le désirez, dans le respect des horaires du règlement de fonctionnement. Vous pouvez naturellement refuser de recevoir toute personne que vous ne souhaitez pas voir.

Pour entrer dans votre chambre, le personnel doit frapper à votre porte et attendre d'y avoir été invité pour ouvrir.

À tout moment vous pouvez sortir pour aller vous promener, seul, avec d'autres résidents, des amis, vos proches. Vous pouvez aussi sortir déjeuner et même partir en week-end avec votre famille. Prévenez-nous de votre absence.



VOTRE BIEN-ÊTRE



Les 44 salariés de la résidence *Jules Séguéla* sont là pour assurer votre bien-être. En charge des trois principaux services que sont l'hôtellerie, les soins et l'administration, toute l'équipe est sous la responsabilité de la direction de l'établissement.

Chaque personne de l'établissement fera preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard et si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

- **Le service hôtelier** comprend des cuisiniers, des agents des services logistiques, une gouvernante et un agent d'entretien ;
- **L'équipe de soins** comprend un médecin coordonnateur, un cadre de santé, une psychologue, des infirmier(e)s diplômé(e)s d'État, des aides-soignantes, des aides médico-psychologiques, une animatrice ;
- **Le service administratif** comprend, outre la direction, une secrétaire, un agent d'accueil qui répond à vos demandes.

ANIMATIONS ET SORTIES



*Unité Adultes
handicapés vieillissants :
l'animation, à la
demande des résidents,
peut être aussi de sortir
acheter des pizzas pour
aller pique-niquer.*

THÉ, CAFÉ OU CHOCOLAT ?



Thé, café ou chocolat, demandez ce qui vous fait plaisir pour le petit déjeuner

La cuisine est dirigée par un chef cuisinier que nous vous invitons à rencontrer avec vos proches si vous le souhaitez. Il garantit des menus variés, équilibrés et savoureux, qui tiennent compte des régimes prescrits par votre médecin traitant, ainsi que des recommandations de la commission de restauration. Tous les menus sont élaborés sur place et leur préparation respecte les normes d'hygiène de la restauration.

Invitez vos proches aussi souvent que vous le souhaitez, la salle à manger des familles est réservée à cet effet : des menus gourmets sont proposés avec un petit supplément. Il suffit d'en informer le secrétariat au minimum 48 h à l'avance.

Déjeuners et dîners sont pris au restaurant

En fonction de votre état de santé et à la demande du médecin, du personnel soignant ou de la direction, les repas peuvent vous être servis en chambre pendant le temps nécessaire.

- le petit déjeuner en chambre ou au restaurant à partir de 7h30
- le déjeuner à 12h
- le goûter de 15h30 à 16h
- le dîner à 19h

Quelle activité préférez-vous ?

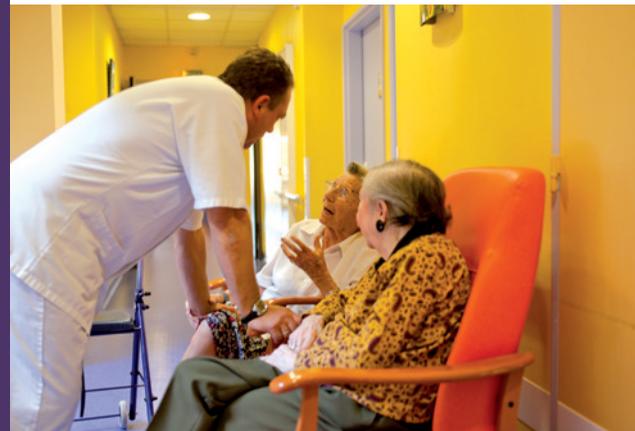
Des ateliers pour exercer votre mémoire ? Des activités plus manuelles comme la peinture ou la mosaïque ? Ou bien préférez-vous confectionner un gâteau que vous aimez, participer au Loto tous les lundis, à la chorale, pratiquer une gymnastique douce pour vous maintenir en forme, suivre les ateliers de musicothérapie ?

Vous n'avez aucune obligation d'y participer. Toutes ces activités sont proposées et organisées par un animateur professionnel dans le seul but que vous y preniez du plaisir.

Le programme des activités est affiché dans le hall de la résidence, panneau d'affichage : « Animations ».



QUALITÉ DES SOINS



La résidence *Jules Séguéla* a signé une convention tripartite avec le Conseil général de l'Aude et la Délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé. Elle garantit la qualité des soins prodigués et des personnels engagés.

Le médecin coordonnateur est le référent médical de l'établissement. Il supervise l'équipe soignante, sous l'autorité administrative et réglementaire de la directrice. Il veille à une bonne coordination entre les intervenants extérieurs que vous avez choisis (votre médecin traitant, vos médecins spécialistes, votre kinésithérapeute, votre podologue par exemple) et les soignants de l'établissement. Il veille à ce que vous bénéficiiez des soins (y compris urgents) que votre état de santé nécessite, tout au long de votre séjour, même s'il ne prescrit aucun acte médical. Ses horaires de présence dans l'établissement vous seront communiqués. Vous avez par ailleurs l'entière liberté de garder ou de choisir votre médecin traitant à qui il sera proposé la signature d'un contrat portant sur les conditions de son intervention au sein de la résidence.

Quant à votre dossier médical, il est confidentiel et vous pouvez en prendre connaissance dans les conditions prévues par la loi.

Si vous avez momentanément besoin d'être hospitalisé, le personnel se chargera de l'ensemble des démarches administratives et des transmissions nécessaires auprès des équipes médicales de l'hôpital ou de la clinique et vous retrouverez votre chambre à la résidence lorsque vous reviendrez.

Par ailleurs, n'hésitez pas à consulter l'équipe médicale avec vos proches en cas d'évolution de votre état de santé. Nous sommes là pour trouver des solutions ensemble.

À SAVOIR

Le ménage est régulièrement fait dans chacune des chambres, chaque fois que cela est nécessaire. Il est réalisé quotidiennement dans toutes les pièces communes.

Le nettoyage du linge de maison comme les serviettes de toilette, les draps, le linge de table et le blanchissage de vos vêtements personnels sont réalisés toutes les semaines. Il convient de marquer vos affaires personnelles avec des étiquettes à votre nom. Parlez-en à votre famille.

Pour votre linge délicat comme les robes, les lainages ou les manteaux, c'est à vous d'en prévoir le nettoyage, avec l'aide de votre famille si nécessaire.

Chaque jour le courrier est distribué par l'équipe. Vous pouvez déposer à l'accueil ou faire déposer par une personne de l'équipe les lettres que vous souhaitez envoyer.

Les travaux quotidiens de la résidence et du jardin sont pris en charge par l'agent d'entretien.

Pour les offices ou si vous souhaitez un moment de recueillement, un lieu de culte est également à votre disposition.

Le salon de coiffure est à votre disposition et les coiffeurs extérieurs sont présents dans l'établissement un après-midi par semaine. Votre coiffeur pourra venir sur place si vous le désirez.

Pédicure, podologue, kinésithérapeute peuvent également venir vous prodiguer leurs soins qui seront alors à votre charge.

ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE

Avant votre arrivée, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer et de voir ensemble comment vous alliez vous installer.

Rappelons les informations pratiques et les papiers nécessaires le jour de votre venue :

- votre pièce d'identité ;
- votre carte d'assuré(e) social(e) et un justificatif d'affiliation à un organisme complémentaire ;
- votre dossier médical, fourni par votre médecin traitant ;
- vos justificatifs de ressources : votre dernier avis d'imposition ;
- une liste détaillée de vos affaires personnelles marquées à votre nom.

Le tarif mensuel comprend l'hébergement, la restauration, les soins d'aide aux actes de la vie quotidienne et les soins infirmiers, l'animation, l'entretien de votre linge et l'entretien de la résidence.

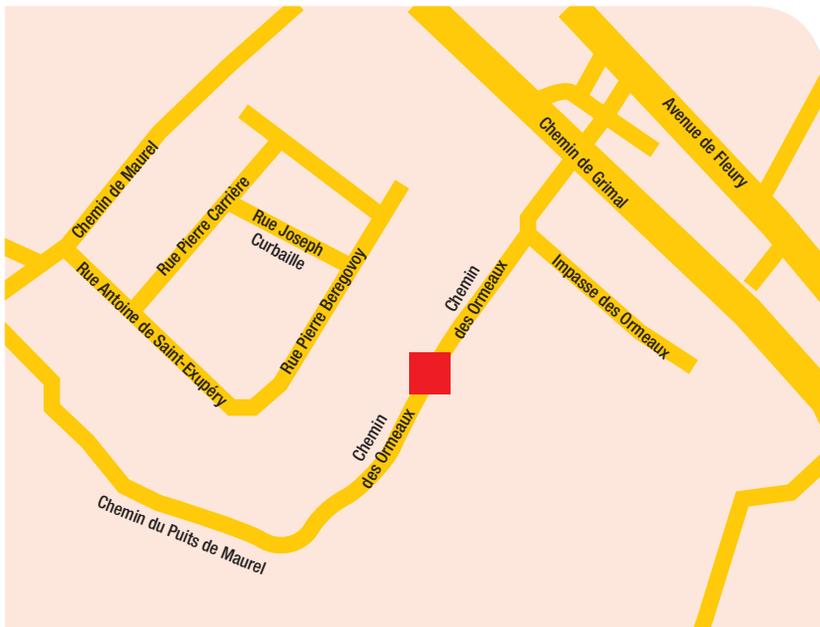
La télévision, le téléphone, les services de prestataires extérieurs ne sont pas compris dans ce prix.

Nous vous rappelons que la résidence est habilitée à l'aide sociale.

En fonction de votre santé et de vos ressources, vous pouvez bénéficier de différentes aides :

- l'aide personnalisée au logement (APL) ;
- l'aide sociale ;
- l'aide personnalisée à l'autonomie (APA).

Vous pouvez si vous le souhaitez déposer vos objets de valeur dans le coffre de la résidence.



Moyens d'accès : Route : par la RN 9 en venant de Narbonne, à Coursan prendre direction « les plages », à l'entrée du village suivre Fleury et 2^{ème} rue à droite. Par l'autoroute A9 sortie Gruissan suivre Vinassan et Salles d'Aude • **SNCF** : gare de Narbonne

Jules Séguéla

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Chemin des Ormeaux – 11110 Salles d'Aude
Téléphone : 04 68 46 65 00 – Fax : 04 68 46 65 65
Courriel : julesseguela@fondationpartageetvie.org



Reconnue d'utilité publique

La Fondation Partage et Vie, anciennement Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, est reconnue d'utilité publique. Son objet d'intérêt général est la lutte contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie ou au handicap. Avec 117 établissements et près de 6 375 salariés, la Fondation est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire.



fondationpartageetvie.org